

Balsamine de l'Himalaya

Impatiens glandulifera

Réglementée



©CD22 TB

Sanitaire

Sécurité routière

Environnement

Classée **invasive avérée** dans le liste du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB)

La Balsamine de l'Himalaya, est une plante introduite en 1839 comme espèce ornementale. Sa reproduction est rapide car les graines sont projetées de leurs capsules allongées par « explosion ».

Mode de dissémination / Reproduction



Facteur favorisant son expansion

- Terrain meuble, remanié et perturbé

Enjeux

Sécurité routière :

- > Visibilité pour les usagers

Impacts environnementaux :

- > Compétition avec les espèces locales par un recouvrement dense entraînant une perte de biodiversité
- > Possède des fleurs très attractives qui détournent les insectes pollinisateurs des espèces indigènes

Cycle biologique et période d'intervention préconisée

Stade/Période	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Observation												
Floraison												
Fructification												
Intervention												

Gestion opérationnelle

Traitement des déchets

Type de surface	Technique	Préconisation adaptée	Fréquence et période	
PETITE SURFACE COLONISÉE	Arrachage manuel	Aucune	• Avant production des graines et répéter sur plusieurs années consécutives	> Compostage industriel > ISDND
GRAND SURFACE COLONISÉE	Fauchage	En dessous du premier nœud pour éviter toute repousse	• Avant la floraison • Deuxième fauchage 3 à 4 semaines après le premier passage. • Répéter sur plusieurs années consécutives	> Faire sécher plusieurs semaines les déchets de fauche en sac ou sur bâche couverte pour éviter la dissémination. Tenir éloignés des cours d'eau. Possibilité de les composter par la suite > Installation de traitement des déchets ménagers (incinération) > Exporter les déchets de fauche sur une plateforme isolée du sol et hors de toute inondation puis séchage sur place > Méthanisation